



Compte-rendu
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2019

Le mercredi 19 juin 2019 à 19 H., le conseil municipal de la commune de MONISTROL sur LOIRE, légalement convoqué, s'est réuni, en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET.

ETAIENT PRESENTS (21) :

M. Jean-Paul LYONNET, Maire

Mme Béatrice LAURENT-BARDON - M. Jean-Pierre GIRAUDON –
Mme Elisabeth MAITRE-DUPLAIN – M. Laurent GOYO –
Mme Christelle MICHEL-DELEAGE – M. Cyril FAURE, adjoints,

Mme Anne-Marie BONNEFOY-BUFARD - M. Pierre ETEOCLE -
M. Gilles LAURANSON – M. Laurent CAPPY - M. Luc JAMON –
Mme Christine PETIOT – Mme Sandrine CHAUSSINAND –
M. Vincent DECROIX – Mme Sonia BENVENUTO-DECHAUX –
M. Mathieu FREYSSENET-PEYRARD – M. Calogero GIUNTA –
M. Robert VALOUR — Mme Claire MACIEL qui est arrivée à 19h07 –
M. Franck RONZE, conseillers municipaux,

ETAIENT ABSENTS EXCUSES (4) :

Mme Françoise DUMOND, qui avait donné pouvoir à Mme Elisabeth MAITRE-DUPLAIN
Mme Fabienne BONNEVIALLE qui avait donné pouvoir à M. Jean-Paul LYONNET
Mme Valérie MASSON-COLOMBET, qui avait donné pouvoir à M. Calogero GIUNTA
M. Damien PEYRARD, qui avait donné pouvoir à M. Robert VALOUR

ETAIT ABSENT (4) :

M. Florian CHAPUIS - Mme Marie-Claire THEILLIERE - Mme Annie MANGIARACINA –
M. Yvan CHALAMET

-.-.-.-.-

Mme Elisabeth MAITRE-DUPLAIN a été élue secrétaire de séance.

Directrice Générale des Services et secrétariat : Mme C. COSTECHAREYRE

-.-.-.-.-

Public : 0

Monsieur le Maire explique la raison qui l'a conduit à convoquer l'assemblée à délibérer sur le point unique inscrit à l'ordre du jour.

Le point inscrit porte sur la restructuration des réseaux d'eau potable, d'électricité et de téléphonie, avec une reprise des trottoirs, de l'avenue Charles de Gaulle, jusqu'au Pont de Brunelles.

Lors de l'élaboration du rétro planning, il a été décidé de ne pas attendre le conseil municipal du 5 juillet, afin de ne pas décaler le chantier (une quinzaine de jours) pour gêner le moins possible la circulation à partir de la rentrée scolaire.

1. Restructuration du réseau d'eau potable, électrique, téléphonique et reprise des trottoirs, avenue Charles De Gaulle au droit du pont de Brunelles et de la route d'Aurec.

Choix des entreprises attributaires

Autorisation de signer le marché correspondant

M. le Maire indique qu'à l'occasion des différentes réunions sur ce projet, il a été décidé de refaire les réseaux des deux côtés de la voie et donc de rénover les 2 trottoirs. De plus, suite aux échanges avec ENEDIS et les services de télécommunications, il a été décidé de profiter de l'opportunité de ces travaux pour enfouir tous les câbles aériens. Il a également été décidé de profiter des travaux de réfection de la voie départementale en remontant sur la route d'Aurec pour passer les réseaux sur cette portion de voie avant les travaux de réfection par le Département.

M. le Maire rappelle que par une délibération en date du 24 mai 2019, l'assemblée a approuvé le projet de réalisation de restructuration des réseaux sur le Quartier de Brunelles pour un montant estimé à 305 000€ HT décomposé comme suit 217 020 € HT pour le lot n°1 Réseaux et 88 000 € HT pour le lot n°2 Voirie, ainsi que le lancement d'un marché à procédure adapté (MAPA) indispensable à la concrétisation de cette opération. La Maîtrise d'œuvre de ce projet est confiée au bureau d'études Fbi-ie.

Une commission composée de Mrs Guillaume Valla, responsable administratif du service des eaux, Hervé Minello, Directeur des Services Techniques et de moi-même s'est réunie le jeudi 6 juin à 15h00 pour l'ouverture des offres et le vendredi 7 juin pour l'analyse des offres réalisées par le Maître d'œuvre M. Beaulaigue (Fbi-ie).

Comme évoqué précédemment le marché est alloté en 2 lots :

- lot n°1 Réseaux,
- lot n°2 Voirie.

Pour cette consultation trois propositions ont été adressées pour le lot n°1 et quatre pour le lot n°2. Toutes les propositions étaient conformes.

A l'issue de l'analyse des offres du vendredi 7 juin, la commission a examiné les 7 propositions et a retenu :

La proposition de l'entreprise TREMA TP pour le lot n°1 pour un montant de 196 011,50 € HT (estimation de 217 020€ HT),

La proposition de l'entreprise COLAS pour le lot n°2 pour un montant de 75 515 € HT (estimation de 88 000€ HT).

Conformément aux tableaux ci-dessous :

Offres entreprises lot n°1	Montant en HT	Notes	Classement
TREMA TP	196 011.50 €	96,40	1
BOUCHARDON	203 010.00 €	94,73	2
SDRTP	189 720.00 €	93,00	3

Offres entreprises lot n°2	Montant en HT	Notes	Classement
COLAS	75 515.00 €	100,00	1
EUROVIA	88 565.47 €	92,63	4
EIFFAGE	77 414.63 €	98,77	2
TREMA	84 800.00 €	94,53	3

Compte-rendu du conseil municipal du 19 juin 2019

Les deux propositions techniques retenues correspondent à la demande formulée dans le cahier des charges avec notamment une pertinence très approfondie pour les prestations de services attendues ainsi que le respect des délais très important dans le cadre de cette intervention liée à la circulation en période scolaire.

M. le Maire précise qu'il souhaite que ces travaux soient terminés avant la rentrée scolaire et qu'une déviation sera ponctuellement mise en place sur la route d'Aurec par Beauvoir et la montée du Prince plutôt que par le Pinet et le centre-ville. Il indique également que les entreprises travailleront en demi-chaussée pour pénaliser le moins possible la circulation.

A l'issue de cet exposé, au regard de l'intérêt que représentent ces travaux pour la commune, M. le Maire propose à l'assemblée de bien vouloir :

- **confirmer** le choix de la commission, et retenir les offres des entreprises suivantes :
l'entreprise TREMA TP pour le lot n°1 pour un montant 196 011,50 € HT,
l'entreprise COLAS pour le lot n°2 pour un montant de 75 515,00 € HT,
- **décider** que la dépense sera supportée par le service de l'eau par l'inscription des crédits nécessaires au budget de l'eau,
- **P'autoriser** à signer le marché avec les entreprises attributaires choisies,
- **P'autoriser** à engager toutes les démarches utiles à la concrétisation de ce dossier.

Les crédits résultant des présentes dispositions seront inscrits au budget de l'eau.

Le conseil municipal, A l'unanimité sur 25 votants, **APPROUVE** les propositions de M. le Maire.

La séance est levée à 19h16.

Dressé à MONISTROL sur LOIRE, le 20 juin 2019



Le Maire,

Jean-Paul LYONNET